

Le communiqué du conseil des ministres du 22 octobre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 22 octobre 2014, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a rappelé la haute importance qu'il accorde à la transparence et à la performance de l'action publique, érigées en principes directeurs de sa doctrine de gouvernance.

A cet égard, le Président de la République a insisté sur la nécessité d'assurer une correcte exécution de tous les projets et programmes de développement initiés par l'Etat et soutenus par les partenaires techniques et financiers et de procéder à leur recensement exhaustif.

Le Président de la République a également demandé au Gouvernement de veiller à ce que les ressources financières mobilisées, soient essentiellement utilisées pour l'exécution des investissements ayant un impact direct et significatif sur le développement de nos territoires et le bien-être des populations, dans le respect des délais d'exécution et de la rationalisation des dépenses de fonctionnement desdits programmes et projets.

S'agissant des programmes et projets en cours de formulation, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement, de mobiliser toutes les compétences nécessaires pour assurer la réalisation des conditionnalités requises, afin de permettre la mobilisation rapide des financements obtenus.

Abordant le point de sa communication consacré à la promotion du management de la qualité dans les secteurs public et privé, le Chef de l'Etat, a insisté sur l'ancrage d'une culture de la qualité dans nos entreprises, levier fondamental pour le renouveau de notre système industriel et productif.

Le Président de la République a, également, demandé au Gouvernement d'assurer, d'une part, la vulgarisation de la marque nationale de conformité aux normes NS - Qualité Sénégal et, d'autre part, de consolider le programme national de mise à niveau des entreprises, notamment celles du secteur clé de l'artisanat, fortement créateur d'emplois et symbole du savoir-faire national.

Abordant le point de sa communication axé sur la qualité de la consommation, le Président de la République a réaffirmé l'attention toute particulière qu'il porte à la protection des intérêts des consommateurs et à leur libre accès à des biens et services de qualité.

Le Premier Ministre a présenté une communication sur les activités gouvernementales en évoquant, en particulier, la mise en œuvre de certains projets importants notamment dans

le domaine des infrastructures, de l'habitat social et du capital humain dont le suivi diligent conditionne la réussite du PSE.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les différentes activités menées en préparation du XV^e Sommet de la Francophonie.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur la situation de la campagne agricole.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a informé le Conseil sur le calendrier de travail des commissions permanentes de l'Assemblée nationale pour l'examen du projet de Loi de Finances 2015.

Le Ministre de la Fonction publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du Service public a fait le point sur le recrutement dans la Fonction publique de 1000 agents pour le secteur de la santé dont 90 médecins, 90 infirmiers d'Etat et 500 sages-femmes.

Saisissant cette occasion, elle a salué les efforts fournis par le Gouvernement ayant permis ce recrutement exceptionnel et historique qui viendra satisfaire les besoins en effectifs du secteur considéré comme prioritaire par le Président de République.

Le Secrétaire d'Etat à l'Hydraulique rurale a présenté une communication sur le projet d'Adduction d'Eau potable (AEP) financé par la République de Corée ayant permis la réalisation de 12 forages multi-villages fonctionnels dans les régions de Louga, Thiès, Diourbel et Saint-Louis.

Il a, en outre, fait le point sur le programme national de 300 forages dont 129 ont été déjà réalisés.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- Le Projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole nationale d'Administration pénitentiaire (ENAP);

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Ramatoulaye DIENG NDIAYE, Administrateur civil, est nommée Secrétaire général du Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;

- Monsieur Djiby SEYDI, Magistrat, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;

- Monsieur Papa GUEYE, Ingénieur des Eaux et Forêts de classe exceptionnelle, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Grande Muraille verte, en remplacement de Monsieur Matar CISSE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur El Hadji SALL, titulaire d'un Doctorat en Sciences de Gestion, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières du Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- Monsieur Ababacar FAYE, Urbaniste, est nommé Directeur de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol (DSCOS), en remplacement de Monsieur Mamadou DIENE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.
- Monsieur Mamadou BARRY, Economiste, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale des Ecovillages ;
- Monsieur Babacar Cléodor WADE, Architecte, est nommé Inspecteur général des Bâtiments au Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie.